

**Liste des produits visés par le programme de l'ARPE-Nouveau-Brunswick
PHASE 1 et 2 – Produits visés: 1er juin 2017**

Catégorie de produits visés	Définition du produit	Écofrais	Produits assujettis aux écofrais	Produits qui ne sont pas assujettis aux écofrais
Ordinateurs de bureau	Un terminal d'ordinateur conçu pour être posé sur un bureau ou un plan de travail similaire et dont la source première d'alimentation est une prise de courant alternatif (c.a.). Le produit peut être offert avec une souris, un clavier, des câbles, des haut-parleurs, une Caméra Web ou autres périphériques sous le même emballage provenant d'un fabricant d'équipement d'origine (OEM) et où figure un seul code-barres. Ce produit est assujéti uniquement aux écofrais applicables à un ordinateur de bureau. Comprends les ordinateurs de bureau et les ordinateurs faisant office de	5.50\$	<ul style="list-style-type: none"> • Terminaux d'ordinateur • Ordinateurs de bureau faisant office de serveurs • Clients-serveur légers ou mini-ordinateurs de bureau • Serveurs de bureau/en tour • Clients zéro avec unité centrale (ou processeur) 	<ul style="list-style-type: none"> • Équipement spécialisé de point de vente (PV) □ • Serveurs posés au sol monté sur bâti ou autres serveurs posés au sol. • Bâti pour serveurs (mobilier – boîtier uniquement)* □ • Composants internes d'un ordinateur d'origine □ • Système d'alimentation sans coupure (ASC)
Ordinateurs portables	Un ordinateur personnel conçu pour être transporté	4.50\$	<ul style="list-style-type: none"> • Ordinateurs portables • Ordinateurs bloc-note • Tablettes électroniques • Miniportables 	<ul style="list-style-type: none"> • Assistant numérique personnel (PDA)- Voir Systèmes Personnels Portables de Lecture et d'Enregistrement Audio/Vidéo • Calculatrices • Autres ordinateurs de poche
Dispositifs d'affichage	Un dispositif d'affichage non portable qui se retrouve habituellement sur une table, un plancher ou qui est fixé au mur et nécessitant une alimentation en courant alternatif pour son fonctionnement. Peut être muni d'un syntoniseur de télévision intégré ou être utilisé pour afficher des images provenant d'ordinateurs ou autres sources analogiques ou numériques tels qu'un syntoniseur de télévision externe ou un récepteur de signaux de câblodistribution ou satellitaire. Cette catégorie englobe différentes technologies d'affichage : tube cathodique, panneau plat, écran plat (ACL, plasma, DEL, DELO, etc.) ou rétroprojection.	Taille de l'écran/diagonale ≤ 29": 16.00\$ 30-45": 31.00\$ ≥ 46" : 46.00\$	<ul style="list-style-type: none"> • Télévisions • Moniteurs d'ordinateurs • Dispositifs d'affichage professionnel • Tableaux électroniques avec dispositif d'affichage 	<ul style="list-style-type: none"> • Dispositifs d'affichage non autonomes intégrés à un produit non visé • Cadre numérique - Voir Systèmes Personnels Portables de Lecture et d'Enregistrement Audio/Vidéo • Équipements spécialisés de points de vente (PV) • Réfrigérateurs avec téléviseur intégré • Tableaux électroniques sans dispositif d'affichage • Lunettes 3D • Dispositifs d'affichage portables < 10" – Voir la catégorie Systèmes Audio/Vidéo Portables/Personnels
Imprimants, Numériseurs, Télécopieurs, Photocopieurs et Appareils multifonctions de Bureau	Cette catégorie englobe différentes technologies d'affichage : tube cathodique, panneau plat, écran plat (ACL, plasma, DEL, DELO, etc.) ou rétroprojection. Il peut également s'agir d'un appareil multifonctions qui combine une imprimante, un numériseur, un télécopieur et un photocopieur, auquel cas ce type d'appareil est assujéti uniquement aux écofrais applicables à un appareil multifonctions. Les télécopieurs offerts avec des combinés téléphoniques avec ou sans fil vendus sous le même emballage provenant d'un fabricant d'équipement d'origine (OEM) et où figure un seul code-barres sont assujettis uniquement aux écofrais applicables à un télécopieur. Cette catégorie englobe les différentes technologies d'impression : laser et DEL (électrophotographie), jet d'encre, matrice de points, sublimation thermique, etc.	5.50\$	<ul style="list-style-type: none"> • Imprimantes de bureau • Imprimantes avec station d'accueil pour appareils photo • Imprimantes d'étiquettes, code-barres, cartes • Télécopieurs de bureau • Numériseurs de bureau • Numériseurs de bureau de cartes professionnelles • Numériseurs de chèques 	<ul style="list-style-type: none"> • Imprimantes multifonctions ou tout-en-un posées au sol • L'équipement spécialisé de point de vente (PV) • Imprimantes et numériseurs portables (numériseurs pour cartes professionnelles; numériseurs de diapositives) • Dispositifs d'impression intégrée dans des produits non visés, et pour lesquels l'impression n'est pas la fonction première • Numériseurs à tambour posés au sol • Imprimantes pour imagerie médicale, ECG ou radiographie • Barcode scanners • Câbles et autres accessoires
Périphériques d'ordinateur	Appareils manuels de saisie par touches ou dispositifs de pointage : souris, claviers ou autres dispositifs similaires conçus pour être utilisés avec un ordinateur de bureau ou ordinateur portable. Comprends les dispositifs avec et sans fil. Un produit offert avec une souris et un clavier sous le même emballage provenant d'un fabricant d'équipement d'origine et où figure un seul code-barres est assujéti uniquement aux écofrais applicables à un périphérique	0.75\$	<ul style="list-style-type: none"> • Souris • Souris de type boules de commande • Clavier • Pavés numériques • Pavés tactiles 	<ul style="list-style-type: none"> • Manettes de jeux • Tablette graphique sans affichage • Stylets • Lecteur de bande magnétique • Modems, passerelle, routeurs • Clé de connectivité mobile • Disque dur externe

**Liste des produits visés par le programme de l'ARPE-Nouveau-Brunswick
PHASE 1 et 2 – Produits visés: 1er juin 2017**

Catégorie de produits visés	Définition du produit	Écofrais	Produits assujettis aux écofrais	Produits qui ne sont pas assujettis aux écofrais
SYSTÈMES AUDIO/VIDÉO PORTABLES/PERSONNELS	<p>Appareils personnels/portable utilisés pour usage personnel, alimentés par piles ou alimentés directement par les appareils auxquels ils sont raccordés (ex. ordinateur) incluant;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Radio horloge • Haut-parleurs pour socles d'accueil • Haut parleurs pliants • Portable stereos/ tape players/ radios • Lecteurs de disques • Magnétophones à cassette ou enregistreurs audio/vocaux numériques • Amplificateurs portables • Écouteurs • Lecteurs numériques portables (MP3) • Appareils photo analogiques et numériques et caméra vidéo caméra/caméscopes • Assistants numériques personnels avec fonction non cellulaire • Numériseurs portables • Imprimantes portables • Caméra Web • Cadre numérique • Dispositifs d'affichage portable • Projecteurs portables <p>Les lecteurs audio/vidéo portables vendus avec écouteurs sous le même emballage provenant d'un fabricant d'équipement d'origine (FÉO) où figure un seul code-barres sont assujettis à un seul montant d'écofrais. Plusieurs haut-parleurs vendus sous le même emballage provenant</p>	1.50\$	<ul style="list-style-type: none"> • Radios AM/FM portables • Radios-réveils • Magnétophones et enregistreurs portables, dictaphones/transcripteurs • Lecteurs/enregistreurs de disques (CD, DVD, Blu-ray, etc.) portables, Lecteurs numériques portables (p. ex. Lecteurs MP3, MP4, etc.) • Haut parleurs portables/compacts/ pour socles d'accueil/pliants (avec ou sans fil, y compris les hauts parleurs Wi-Fi ou Bluetooth) (p. ex. : haut-parleurs sur port USB, iPod à énergie solaire; socles d'accueil pour iPhone) • Magnétophones à cassettes ou enregistreurs audio/vocaux numériques • Mini écouteurs et microphones • Casques téléphoniques (avec ou sans fil, incluant les Bluetooth) • Microphones pour utilisation avec un produit visé • Appareils-photo analogiques et numériques • Porte-clés à photo numériques • Caméra vidéo/caméscopes • Assistants numériques personnels (PDA) sans capacité de connexion aux réseaux cellulaires • Radios multifonctions satellitaires avec lecteurs de CD, MP3 et radio FM ou autres fonctions audio 	<ul style="list-style-type: none"> • Appareils photo jetables • Caméra jouets électroniques • Disques (CDs, DVDs, Blu-ray, HDDVD, etc.) • Caméras vidéo et/ou microphones de qualité Commerciale, Professionnel ou industrielle • Microphones de qualité industrielle/commerciale utilisés pour l'enregistrement de musique, de spectacle et (ou) sonorisation • Câbles et autres accessoires • Assistants numériques personnels avec fonction cellulaire • Appareils informatiques mobiles ou à mains pour applications industrielles ou commerciales • Systèmes de localisation (GPS) portables et composants • Récepteurs de radio par satellite (portables) • Lecteurs de livres électroniques • Dictionnaires électroniques • Lunettes 3D • Émetteurs bidirectionnels portatifs (walkie-talkies) • Transmetteurs FM personnels • Imprimantes de reçus à mains au point de vente (PV)

**Liste des produits visés par le programme de l'ARPE-Nouveau-Brunswick
PHASE 1 et 2 – Produits visés: 1er juin 2017**

Catégorie de produits visés	Définition du produit	Écofrais	Produits assujettis aux écofrais	Produits qui ne sont pas assujettis aux écofrais
SYSTÈMES DE LECTURE ET (OU) D'ENREGISTREMENT AUDIO/VIDÉO POUR LA MAISON	<p>Systèmes audio/vidéo pour la maison et (ou) non portables pouvant transmettre, enregistrer et afficher une image ou un fichier audio ou vidéo et pouvant utiliser diverses technologies incluant les technologies mécaniques, optiques et numériques pour usage résidentiel, mais peut être aussi utilisé pour usage institutionnel, commercial et industriel, incluant;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Amplificateurs • Récepteurs • Haut-parleurs • Lecteurs de CD ou de cassettes • Radios • Tables tournantes/tourne-disques • Magnétophones à cassettes <p>Équipements vidéo:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Projecteurs multimédias • VCRs • DVRs • PVRs • Lecteurs DVD • Lecteurs Blu-ray • Lecteurs de disques Laser • Caméras de sécurité <p>Équipement de Cable et Satellite TV</p> <p>Un ensemble de haut-parleurs vendus sous un même emballage provenant d'un fabricant d'équipement d'origine (OEM) et où figure un seul code-barres est assujetti à un seul montant d'écofrais.</p>	2.75\$	<ul style="list-style-type: none"> • Radio AM/FM • Magnétoscopes (VCRs) • Enregistreurs vidéo numériques (DVRs) • Enregistreurs vidéo personnels (PVRs) • Lecteurs/graveurs/enregistreurs non portables (DVD, Blu-ray, etc.) • Lecteurs/graveurs de disques laser • Récepteurs numériques satellitaires et pour câblodistribution* • Décodeurs incluant la télé numérique <p>Systèmes audios ou composantes, incluant:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Amplificateurs • Récepteurs • Lecteurs de CD ou de cassettes • Tables tournantes/tourne-disques • Systèmes de haut-parleurs pour la maison (p. ex. : ensembles de systèmes 5.1 et 7.1 fournis sans amplificateur ou lecteur vidéo) • Autres lecteurs et enregistreurs audionumériques • Stations d'accueil audio non portables • Caméras vidéo numériques et analogiques pour système de sécurité résidentiel ou en circuit fermé 	<ul style="list-style-type: none"> • Satellite • Câbles et autres accessoires • Systèmes de karaoké • Radio réveils • Interphones de surveillance pour bébé • Interphones • Lunettes 3D • Overhead projectors • Caméras Web – VOIR SYSTÈMES PERSONNELS PORTABLES DE LECTURE ET (OU) D'ENREGISTREMENT AUDIO/VIDÉO • Cadre numérique – VOIR SYSTÈMES PERSONNELS PORTABLES DE LECTURE ET (OU) D'ENREGISTREMENT AUDIO/VIDÉO • Radio réveils – VOIR SYSTÈMES PERSONNELS PORTABLES DE LECTURE ET (OU) D'ENREGISTREMENT AUDIO/VIDÉO
ENSEMBLES DE CINÉMA MAISON	<p>Équipements audio et vidéo de cinéma maison vendus sous un même emballage provenant d'un fabricant d'équipement d'origine (OEM) et où figure un seul code-barres.</p>	2.75\$	<p>Équipements audio et vidéo de cinéma maison vendus sous un même emballage provenant d'un fabricant d'équipement d'origine (OEM) et où figure un seul code-barres. Comprends :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Périphériques d'appareils audio • Équipement audio et vidéo vendu en ensemble/paquet pour utilisation à des fins résidentielles ou non 	<p>Systèmes de haut-parleurs -voir la catégorie Systèmes Audio/Vidéo Non-Portables</p>

**Liste des produits visés par le programme de l'ARPE-Nouveau-Brunswick
PHASE 1 et 2 – Produits visés: 1er juin 2017**

Catégorie de produits visés	Définition du produit	Écofrais	Produits assujettis aux écofrais	Produits qui ne sont pas assujettis aux écofrais
SYSTÈMES AUDIO/VIDEO ET DE LOCALISATION POUR VÉHICULES ET HAUT-PARLEURS DE PLAFOND	Systèmes audio et/ou vidéo, de localisation enchâssés ou non (autonomes), ou composants de systèmes du marché secondaire destinés à remplacer ou à compléter les systèmes ou les composants de systèmes d'origine (OEM) pour véhicules. Un ensemble de haut-parleurs vendus sous un même emballage provenant d'un fabricant d'équipement d'origine (OEM) et où figure un seul code-barres est assujetti à un seul montant d'écofrais.	2.75\$	Composants audio et/ou vidéo et de localisation du marché secondaire pour véhicules, y compris: <ul style="list-style-type: none"> • Radios, lecteurs de DVD, CD et/ou cassettes conçus pour être enchâssés (y compris ceux avec des fonctions intégrées de radio satellitaire et/ou de GPS) • Amplificateurs • Égalisateurs de fréquence • Haut-parleurs • Systèmes de lecteurs vidéo • Dispositifs d'affichage vidéo (y compris ceux avec des syntoniseurs intégrés) • Caméras de vision arrière 	<ul style="list-style-type: none"> • Équipement audio et vidéo installé en usine et conçu pour être enchâssés dans tous types de véhicules à moteur (y compris les radios et les systèmes d'intercommunication pour embarcations) • Systèmes de navigation intégrés au tableau de bord installé en usine • Récepteurs radios satellitaires et leurs composants • Autres accessoires et câbles correspondants • Radios à bande publique (C-B)
TÉLÉPHONES CONVENTIONNELS ET RÉPONDEURS TÉLÉPHONIQUES	Un appareil de télécommunication muni d'un combiné simple ou multiple ou système à micro et haut-parleur servant à transmettre et à recevoir le son (surtout la parole). Les combinés supplémentaires vendus sous le même emballage qu'un téléphone provenant d'un fabricant d'équipement d'origine (FÉO) où figure un seul code-barres sont assujettis à un seul montant d'écofrais. Les haut-parleurs/microphones supplémentaires vendus sous le même emballage qu'un téléphone à haut-parleurs/conférence provenant d'un fabricant d'équipement d'origine (FÉO) où figure un seul code-barres sont assujettis	0.85\$	<ul style="list-style-type: none"> • Téléphones conventionnels avec ou sans fil employant la téléphonie à voix sur IP et les téléphones satellitaires • Téléphones à haut-parleurs ou de conférence • Répondeurs téléphoniques (à cassette ou numériques) Amplificateurs de téléphone 	<ul style="list-style-type: none"> • Équipements de télécommunication conçus pour être enchâssés dans un véhicule à moteur de tout type • Émetteur bidirectionnel portatif (walkie-talkies) • Téléphones publics, à usage commercial • Récepteurs et interphones de surveillance pour bébé • Télécopieurs – VOIR IMPRIMANTES NUMÉRISEURS TÉLÉCOPIEURS ET APPAREILS MULTIFONCTIONS DE BUREAU
APPAREILS CELLULAIRES ET TÉLÉAVERTISSEURS	Appareils mobiles qui ont été à l'origine fabriqués pour être reliés à un réseau cellulaire ou de radiomessagerie. Comprend les téléphones cellulaires, assistants numériques personnels et les téléavertisseurs.	0.07\$	<ul style="list-style-type: none"> • Téléphones cellulaires, y compris ceux munis d'un appareil-photo ainsi que de fonction d'enregistrement vidéo et/ou audio. • Téléphones intelligents (réseau cellulaire) • Assistants numériques personnels munis 	<ul style="list-style-type: none"> • Appareils sans fil qui ne fonctionnent pas au moyen de réseaux cellulaires • Assistants numériques qui ne fonctionnent pas au moyen de réseaux cellulaires (inclus dans la catégorie SYSTÈMES PERSONNELS PORTABLES LECTURE AUDIO/VIDÉO ET (OU) DE D'ENREGISTREMENT

NOTES:

1. Les produits inclus et exclus constituent des exemples fondés sur les demandes de clarification émises par des membres et non une liste exhaustive de tous les produits visés dans chacune des catégories. Les membres doivent évaluer les produits en fonction des définitions de chaque produit visé afin de déterminer l'applicabilité des écofrais appropriés et peuvent faire appel aux personnes-ressources responsables du programme pour obtenir de l'aide lorsqu'ils ont besoin de certaines précisions à cet égard.
2. Les produits visés inclus dans une catégorie sont assujettis au montant d'écofrais liés à cette catégorie. Les produits qui ne sont pas inclus dans l'une des catégories de produits visés ne sont pas assujettis au montant d'écofrais indiqué pour cette catégorie. Toutefois, les membres doivent évaluer toutes les catégories de produits visés afin de déterminer si le produit correspond à une définition d'un produit visé figurant dans une autre catégorie de produits.
3. Il existe deux cas où de multiples produits visés peuvent être offerts par le fabricant d'équipement d'origine (FÉO) dans un seul emballage où figure une seule unité de gestion des stocks (UGS)
 - a. Dans ces deux cas, le montant d'écofrais est uniquement applicable à l'ensemble des produits offerts dans le même emballage, et non à chaque produit individuellement :
 - a. Lorsqu'il est précisé dans la définition du produit ci-dessus que le montant d'écofrais est applicable pour un ensemble de produits offerts dans un même emballage
 - b. Lorsque des produits visés faisant partie de catégories de produits différentes sont vendus en ensemble. Dans ce cas, le montant d'écofrais applicable à l'ensemble sera celui de la catégorie au montant d'écofrais le plus élevé.
 - Ordinateurs tout-en-un
 - Imprimantes / Numériseurs de bureau / Télécopieurs (multifonctions)